

LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-les-Marais

OCTOBRE 2008 N° 72



Le Mot du Maire

Le problème des chiens errants est toujours latent. Si nous avons réussi à trouver des solutions pour certains cas, malheureusement je suis encore confronté à quelques plaintes. J'en reparle car la semaine dernière dans une commune du canton, un jeune enfant qui se promenait tranquillement sur une route a été mordu grièvement par un « doberman » qui s'était échappé de chez lui sans aucune raison apparente. D'après le propriétaire, son chien était doux comme un agneau et n'avait jamais montré le moindre signe d'agressivité. Alors que s'est-il passé? On ne le saura pas mais cet enfant, lui, restera marqué à vie. Je demande aux propriétaires de se méfier de leur chien, notamment des chiens d'attaque, y compris pour leur famille. Quant aux enfants, tenez vous toujours à l'écart d'un chien errant; on ne sait jamais; il ne vous connaît pas et vous ne le connaissez pas. Je ne voudrais pas dramatiser outre mesure, mais le principe de précaution est à appliquer strictement.

Jacky MOTHAI

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins
9 h - 12 h 30
Fermé le mercredi
Samedi matin 9 h - 12 h
Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04
Fax 02 51 52 51 27

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
Vendredi : 16 h 00 à 18 h

Tél. 02 51 51 53 78

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

ADM.R.

(aides ménagères et travailleuses familiales)

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme SOULARD
Permanence Mairie
de Chaillé les Marais
Le vendredi matin
Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 13 OCTOBRE**

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE

Ligne de trésorerie: le conseil municipal décide de renouveler le crédit de trésorerie de 30 480 € auprès de la Caisse d'Épargne. Il n'est utilisé qu'en cas de besoin dans l'attente de versement de subventions ou de recettes à venir.

Devis changement extincteurs: le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de 714.73€ ttc pour le changement de 10 extincteurs et 2 vérifications suite à la visite annuelle de l'ensemble des bâtiments communaux

Devis travaux école: le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer et à payer les factures concernant les travaux de l'école pour un montant de 3129,05€ ttc, de 909,60€ ttc, de 218€ ttc pour travaux de plomberie, mobilier, jeux.

Proposition technique et financière d'éclairage rue des Cygnes: le Conseil Municipal accepte le devis du SYDEV pour la pose et la fourniture d'un lampadaire à installer face au n°1 rue des Cygnes pour un montant de 1061€ déduction faite de la participation de 60% du département.

Convention de mise en œuvre du suivi sanitaire des troupeaux sur le marais communal: le Conseil Municipal a décidé de confier au Parc Interrégional du Marais Poitevin la mise en œuvre du suivi sanitaire des troupeaux sur son communal pour un montant de 67,43€..

Parc éolien: le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la demande de création de la Zone de Développement de l'Éolien sur le territoire de la commune et demande à M le Préfet de Vendée de se prononcer sur ce projet afin d'accueillir dans un cadre maîtrisé des installations éoliennes. Il autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents afférents au projet.

Personnel intérimaire: du mardi 19 au vendredi 29 août, une personne intérimaire a été embauchée afin de faire face à l'absence d'un agent technique. Le Conseil autorise Monsieur le maire à signer la convention et à payer la facture d'un montant de 1010.90€ ttc

Facture lotissement les Vignes: le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à régler la facture d'un montant de 2095.39€ ttc et à faire un virement de crédit de 1100€ pour paiement d'honoraires.

Voirie d'accès à la maison de retraite « EPHAD Saint Denis » et voirie GT sud: le Conseil Municipal accepte un devis de 16991,57€ ttc pour extension de voirie, et un autre pour modification de l'accès à l'EPHAD de 4171,65€ ttc.

DIVERS: le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire:

- à régler et signer les factures du cabinet de géomètre qui a conduit les plans d'avancement de l'aménagement des Grosses Terres Sud de 3200€ et 7735€
- à signer le contrat de recrutement d'une personne supplémentaire pour le service technique pour surcroît de travail.
- à signer le devis de 2152.80€ ttc pour la réalisation d'un levé topographique et de 3946.80€ ttc pour les études d'aménagement de la Route des Vignes.
- à régler les factures de Médialex qui se chargera de diffuser l'annonce légale d'appel d'offre pour le projet Village d'Artisanat d'Art.
- à créer le budget annexe pour les opérations d'aménagement destinées à la réalisation du lotissement artisanal.

INFORMATION

La carte du collège de Missy de BOUYSSOU MAËLYS a été trouvée ainsi qu'un lecteur de Glycémie. Ils sont à votre disposition à la mairie.

Paysage de votre commune

Nous félicitons Monsieur et Madame Bailly qui ont été primés au niveau cantonal dans la catégorie des Maisons Contemporaines.

Bibliothèque « au paradis des livres »

La bibliothèque est ouverte:

le lundi de 17h30 à 18h30
le mercredi de 10h00 à 12h00
le vendredi de 16h00 à 18h00
Téléphone: 02 51 51 53 78

Coups de cœur pour les 2 tomes de Maxime Chattam « **les arcanes du chaos** » qui mêle la réalité et la fiction et « **le voile de la peur** » témoignage de Samia Shariff
A lire absolument!

Nous vous rappelons que pour toutes vos recherches d'emplois nous mettons à votre disposition internet gratuitement

L'équipe de la bibliothèque

L'ERDF vous informe qu'une coupure d'électricité aura lieu route des vignes le
Mardi 14 octobre 2008 entre 14h et 16h30

Les habitants concernés devraient être prévenu par un courrier d'ERDF.

Le Centre du Service National de Nantes vous Informe qu'à partir de 16 ans vous devez vous inscrire à la mairie de votre commune sur les listes du recensement militaire que vous soyez une fille ou un garçon.

Vous aurez besoin de votre carte d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile.

Ce recensement vous permettra d'être inscrit sur les listes électorales et de vous présenter aux examens et concours tels que CAP, BEP, BAC, permis de conduire...

Pour plus d'information appelez le 02 28 24 27 84
Ou le CSN BP 72111, 44021 NANTES CEDEX 1

Le comité des fêtes et d'animation de Vouillé les Marais se réunit le 1er mardi de chaque mois à 20h30 à la salle des fêtes pour débattre des événements à venir.

Vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité (prévoyez 1 h à 1 h 1/2)

Prochaine date à retenir : **mardi 6 novembre 20h30 — Salle des Fêtes**

Le bureau du Comité

Si vous souhaitez soutenir le projet d'autoroute A 831
Fontenay-Le-Comte - La Rochelle - Rochefort

Un grand rassemblement va avoir lieu

Le vendredi 10 octobre à 12h,

sur le site des travaux de l'échangeur Ouest de Fontenay Le Comte au sud du giratoire d'intersection entre la RD 949 Luçon-Fontenay-le-Comte et la RD 206 Longèves-Sérigné-Pissotte

INFORMATION

La commune met en vente du matériel.
Les habitants intéressés peuvent se rendre à la mairie y déposer une demande et une proposition de prix.
Le matériel sera vendu au plus offrant.

- ⇒ 7 bureaux enfants avec leurs chaises (maternelle)
- ⇒ 1 bureau bois (une porte et trois tiroirs)
- ⇒ Un meuble laminé blanc 5 portes: 2,7m de long; 0.65 m de large et 0.30m de hauteur
- ⇒ Un évier inox (2 bacs , un égouttoir): 1.65m de long; 0.60m de large; 0.88 de hauteur
- ⇒ Un plan de travail inox: 1,20m de long; 0.60m de large et 0.89m de hauteur
- ⇒ Un piano inox (deux feux, un four, une plaque chauffante de 40 cm de large): 0.80 m de long; 0.80m de large, 0.84m de hauteur

Nous vous rappelons que dans le cadre du projet « Village d'Artisanat d'Art », la commune organise un déplacement le samedi 11 octobre à Jublain en Mayenne.

Nous remercions les Vouillezaïs et Vouillezaïses qui se sont inscrits pour ce « voyage d'information »

Coupe de bois: Comme chaque année, la commune propose la coupe d'arbres aux habitants de la commune.

Les personnes qui sont intéressées voudront bien se faire connaître à la mairie avant le 3 novembre.